

EUROPOL

DESCRIPTION

Laque de polyuréthane acrylique aliphatique de très haute qualité, hautement résistante et stable aux UV et aux intempéries. Excellente résistance à l'abrasion, à l'impact et aux écoulements de combustibles ou huiles.

Classification **Euroclasses** de réaction au feu : **Bs2-d0**, sur support non inflammable.

DOMAINE D'APPLICATION

Finition de surfaces métalliques, pierreuses, béton, bois, plastiques et pour tous types de travaux nécessitant des prestations de haute qualité : carrosseries de gros véhicules (autocars, wagons de chemin de fer, petits avions, fourgons), machines-outils, éléments de construction en béton (auxquels elle confère une protection efficace contre la carbonatation), meubles de cuisine, et tout type de surfaces.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES (2/C)

Présentation :	Deux composants
Couleur :	Toutes celles de notre gamme
Finition :	Brillante
Poids spécifique :	1,3 ± 0,05
Épaisseur sèche recommandée :	40 microns par couche
% Solides en volume :	60 % ± 1 %.
Rendement théorique :	15 m ² /L = 11,5 m ² /Kg
Sec au toucher :	1 ¼ heure, à 20°C et 65% HR
Délai de recouvrement :	Humide sur humide
Proportion du mélange :	A:B = 5:1 (en poids) avec PUR-8
Temps de pré-réaction du mélange :	10 minutes, à 20°C
Pot-life :	3 heures, à 20°C
Application :	De préférence pistolet aérogaphique
Diluant recommandé :	DILUANT EC
COV produit livré :	358 g/l (*)

(*) Finitions brillantes

TRAITEMENT PREALABLE DES SURFACES

Toujours appliquer sur surfaces propres, fermes et sèches, préalablement traitées avec primaires appropriés au support concerné.

Surfaces métalliques. Appliquer sur une couche préalable de **AS-33**, **FAST PRIMER**, **HK-2-E**, **FOSIM 2/C** ou sur une couche intermédiaire de **FILLER**.

Surfaces pierreuses et béton. Appliquer directement, ou sur une première couche de **FILLER**, selon spécifications du système.

Surfaces bois. Peut être appliqué sur une couche préalable de **EUROPOL DILUE** à 10% avec **DILUANT EC**, ou sur une couche de **FILLER** ou **TENAC**, selon spécifications du système de peinture.

Surfaces polyester et plastiques en général. En raison de l'importante diversité des plastiques et de leurs procédés de fabrication, nous recommandons la réalisation d'essais préalables pour vérifier l'adhérence et la compatibilité de notre laque.

MODE D'APPLICATION

EUROPOL est livré en deux pots prédosés : au moment de l'application, homogénéiser le contenu du pot de composant "A", y ajouter le contenu du pot de composant "B" (**PUR-8**) et remuer l'ensemble méticuleusement jusqu'à totale homogénéisation du produit.

Brosse :	Uniquement pour retouches. Lorsque ce mode d'application est nécessaire, il est souhaitable d'ajouter de l' ADDITIF ANTIMOUSSE , sous agitation mécanique, à dose comprise entre 0,5 et 1,5%. Eviter de repeindre.
Rouleau :	Non conseillé. Lorsque ce mode d'application est nécessaire, toujours ajouter environ 2% d' ADDITIF ANTIMOUSSE , sous agitation mécanique et, si besoin, diluer à 5% maximum. Utiliser un rouleau laine à poils ras (type laqueur).
Pistolet aérogaphique:	Diluer à environ 10% avec DILUANT EC . Buse 1,2 à 1,8mm Pression : 2,5 à 4 kg/cm ² .
Pistolet électrostatique :	Consulter notre Département Technique.
Pistolet airless :	Diluer à environ 10% avec DILUANT EC . Buse, 0,007" à 0,011" Pression en bout de buse, maximum 180 kg/cm ² .
Immersion :	Non approprié.

COV dilué à 10% : 420 g/l.

Comme tous les revêtements et peintures, l'application doit être réalisée sur substrats fermes et secs, la température du support doit être supérieure de 3°C au point de rosée, la température ambiante supérieure à 10°C et l' H.R. inférieure à 80%.

CARACTERISTIQUES DU FILM SEC.

Grande résistance aux agressions chimiques, au frottement et à l'abrasion et totale stabilité aux UV et aux intempéries. Résistance à une température supérieure aux 80°C. Dur et élastique, aspect vitrifié. Inerte au feu. Classement **Bs2-d0** sur support non inflammable, suivant la norme **UNE-EN 13501-1:2007 + 1:2010**.

Sa flexibilité peut être augmentée, en réduisant dans les mêmes proportions sa dureté et quelques résistances chimiques, par l'adjonction de **FLEXAL-35** (cf. instructions de la fiche technique correspondante).

PRECAUTIONS

Réaliser l'application dans une zone abondamment ventilée, si nécessaire, en utilisant les moyens de ventilation appropriés.

Nous recommandons l'utilisation des équipements de protection individuelle appropriés afin d'éviter l'ingestion, l'inhalation ou le contact avec la peau. Pendant l'application, prendre toutes les précautions d'usage contre les risques d'incendie.

Bien refermer les fûts après utilisation. Ne pas rejeter les résidus dans les égouts.

Stabilité de stockage : 1AN, dans son conditionnement d'origine, fermé et sous abri, dans un lieu frais et sec.

OBSERVATIONS

Nous certifions que la qualité de nos produits est conforme à nos conditions générales de vente et de livraison. Les conseils techniques d'utilisation que nous communiquons (oraux, écrits ou par voie d'essais) sont le résultat de nos connaissances et de nos expériences actuelles. Ils ne constituent que de simples indications qui n'engagent pas notre responsabilité. Il vous appartient de vérifier, en effectuant vos propres contrôles et essais, que les produits livrés correspondent aux procédures et aux objectifs recherchés. Après livraison, l'utilisation et l'application des produits échappant à nos contrôles, notre responsabilité ne peut en aucun cas être engagée si les résultats obtenus sont différents de ceux décrits ci-dessus. Nos recommandations en matière de sécurité peuvent s'ajouter à celles que vous auriez vous-mêmes définies, plus adaptées à vos conditions de travail ou à vos locaux. Nos systèmes sont garantis si leur destination finale est conforme aux indications spécifiées dans le « Domaine d'application ». Pour des applications différentes, veuillez consulter notre Département Technique afin de réaliser les tests préalables adaptés au nouveau système. Dans tous les cas, l'adéquation du système avec le cahier des charges devra être vérifiée au préalable. Nous nous réservons la possibilité de modifier les données décrites ci-dessus, sans avertissement préalable, en fonction des évolutions technologiques des produits.

EUROPOL - Edition 23-07-2012 - Annule et remplace les précédentes.